2011/9

DEPARTEMENT
SAONE & LOIRE
CANTON DE GIVRY
COMMUNE DE GIVRY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE - N° R 2011-07

RUE DE VARANGES
TRAVAUX SUR RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Jeudi 3 mars 2011

NOUS, Daniel VILLERET, Maire de la Commune de GIVRY,

VU les articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Demande de CITEOS DIJON (36, rue des Mardors – 21560 COUTERNON), en date du 17 février 2011, devant réaliser les travaux de remise en place du câble d'alimentation en pose façade pour une lanterne de l'éclairage public,

CONSIDERANT les travaux qui vont être effectués par l'entreprise CITEOS DIJON,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer le stationnement.

ARRETONS

ARTICLE UN :

Le Jeudi 3 mars 2011 de 8 H 00 à 18 H 00 :

Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parking situé au droit de l'immeuble sis au n° 5, rue de Varanges.

ARTICLE DEUX :

La signalisation sera mise en place par les services techniques municipaux et entretenue par l'entreprise CITEOS DIJON.

ARTICLE TROIS :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours	Mail : ericlamy@SDIS71.fr
Gendarmerie	FAX : 03.85.94.91.46
Journal de S & L	Mail : agencechalon@lejsl.fr
CITEOS DIJON	FAX : 03.80.32.95.16.
MAIRIE :	
Affichage	
P. JANET – Police Municipale	
M. BEFY – Services techniques	FAX : 03.85.44.43.47
G. NOIR - DST	FAX : 03.85.94.15.12

A GIVRY le 22 février 2011

Le Maire,

Daniel VILLERET